



**Agence fédérale
pour la Sécurité
de la Chaîne alimentaire**

DG Politique de contrôle
Relations internationales

CA-Botanique
Food Safety Center
Bd du Jardin botanique, 55
1000 Bruxelles
Tél. +32 2 211 82 11
Fax. +32 2 211 86 30

S4.pccb@afsca.be
www.afsca.be

NE 0267.387.230

Correspondant :

Téléphone :

E-mail :

Votre lettre du

Vos références

Nos références

1377162

Annexes

4

Date

08-06-2016

Objet :

Newsflash 2016/30 - Produits d'origine animale pour la consommation humaine

Union douanière

L'instruction **RI.C-U.04 de juin 2016** pour l'exportation de viande et des produits à base de viande vers l'Union douanière remplace la version d'avril 2015 (annexe 1).

L'instruction **RI.C-U.final 11.08.2006 de juin 2016** pour l'exportation de poisson et de produits de la pêche vers l'Union douanière remplace la version d'octobre 2014 (annexe 2).

L'instruction **RI.C-U.final 11.08.2006 de juin 2016** pour l'exportation de lait et des produits laitiers vers l'Union douanière remplace la version d'octobre 2014 (annexe 3).

L'instruction **RI.C-U.02.01 de juin 2016** pour l'exportation de gélatine et/ou de collagène vers l'Union douanière remplace la version d'octobre 2014 (annexe 4).

Vicky Lefevre
Directeur général

Notre mission est de veiller
à la sécurité de la chaîne
alimentaire et à la qualité de
nos aliments, afin de protéger
la santé des hommes,
des animaux et des plantes.

.be